



PLOUGASNOU

Pêche à pied. Réunion sur la réglementation samedi

Le décret portant application de la réglementation de la pêche à pied en Bretagne est applicable depuis le 1^{er} janvier 2014.

Afin de préciser de nombreux points complexes, voire obscurs, de cette réglementation, le Comité départemental 29 de la Fédération nationale des

pêcheurs plaisanciers et sportifs de France (FNPPSF) organisera une réunion d'information animée par Philippe Spetz, membre du CD 29, à l'atten-

tion des pêcheurs plaisanciers de la baie de Morlaix, adhérents ou non de la Fédération, samedi, à 15 h, à la Maison des associations.